



MAUGES
COMMUNAUTE

Contrat Régional de Bassin Versant

« Goulaine – Divatte – Haie d'Allot » 2017 / 2019

Mardi 7 mars / CLE du SAGE Estuaire de la Loire

1. CRBV « Goulaine – Divatte - Haie d'Allot » 2017-2019

Le Contrat Régional de Bassin Versant est un **outil de programmation de la Région des Pays de la Loire**.

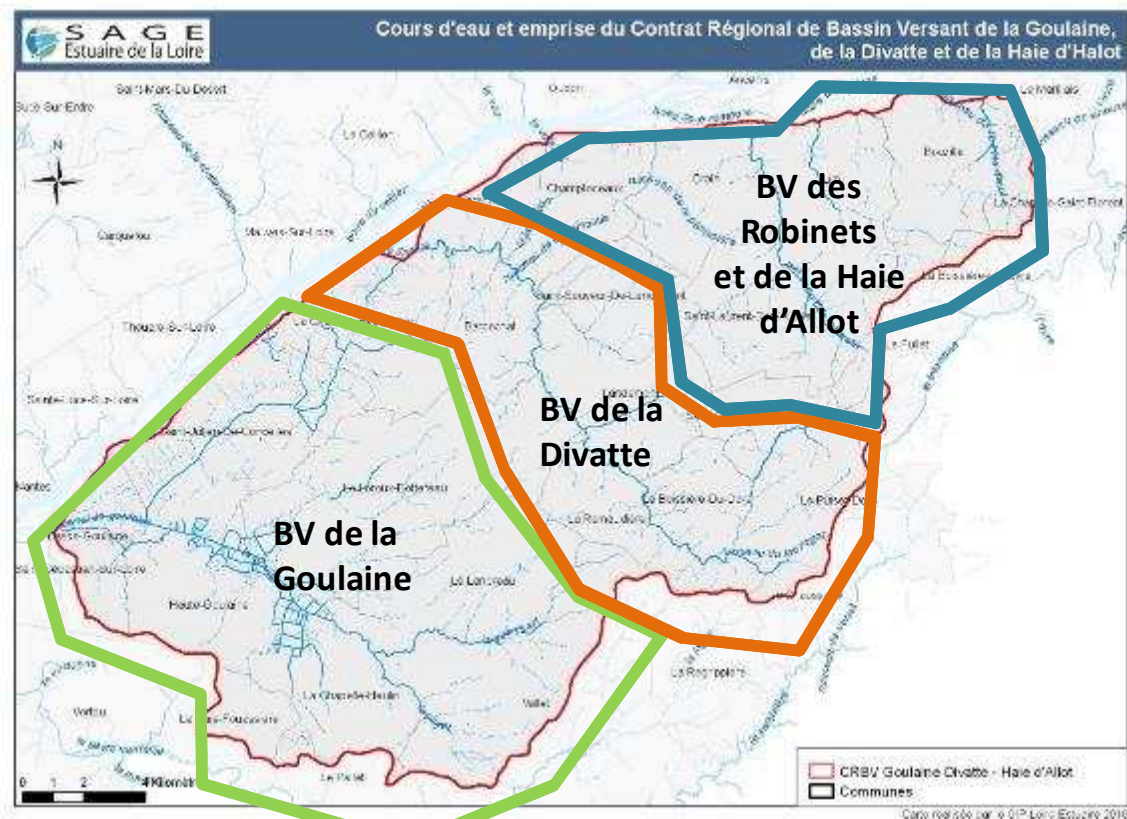
D'une **durée de 3 ans**, il regroupe diverses actions (études, expérimentations, travaux), initiées par des collectivités ou des associations, répondant aux enjeux des SAGE.

Les actions inscrites dans ce contrat CRBV doivent répondre aux enjeux suivants :

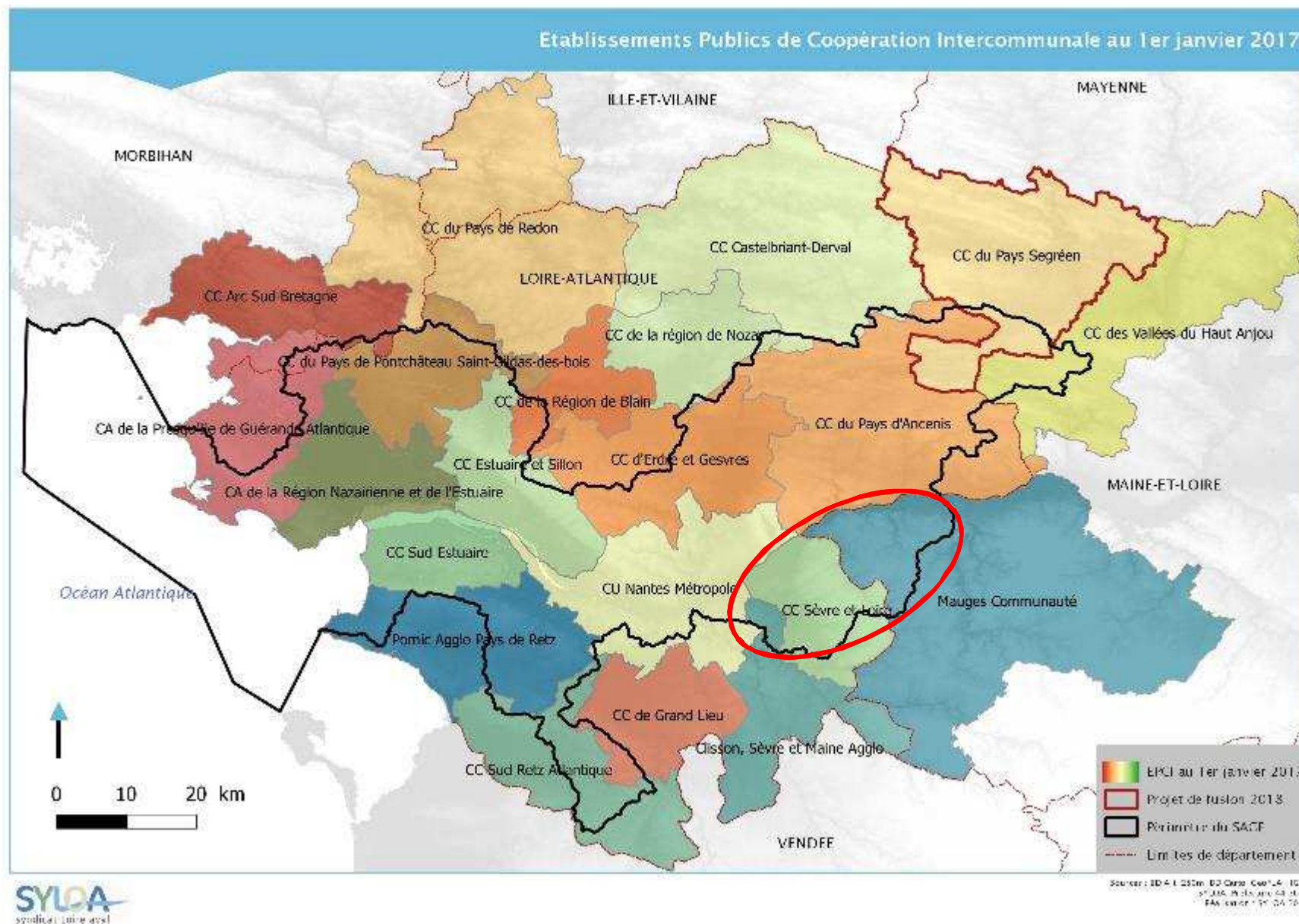
- *Coordination des sous bassins versants*
- *Amélioration de la qualité de l'eau*
- *Préservation des milieux aquatiques*
- *Maîtrise des risques d'inondations*
- *Préservation des ressources*
- *Sensibilisation / Communication environnementale*

Mauges Communauté est la structure chef de file ou coordinatrice du CRBV (à la place de l'ex CC du canton de Champtoceaux).

- **3 structures de bassins :**
 - Mauges Communauté;
 - Syndicat Mixte de la Divatte
 - SM Loire et Goulaine.
- **Chef de file du CRBV :**
Mauges Communauté.
- **3ème CRBV :**
 - 1er contrat 2011-2013 ;
 - 2ème contrat 2014-2016 ;
 - 3ème contrat 2017-2019.



Mauges Communauté / Structure Chef de file du CRBV



Bureau de la CLE du 07 mars 2017 : Avis du bureau de la CLE – CRBV « Goulaine – Divatte – Haie d'Allot »



Bassin versant de la Goulaine



Bassin versant de la Divatte



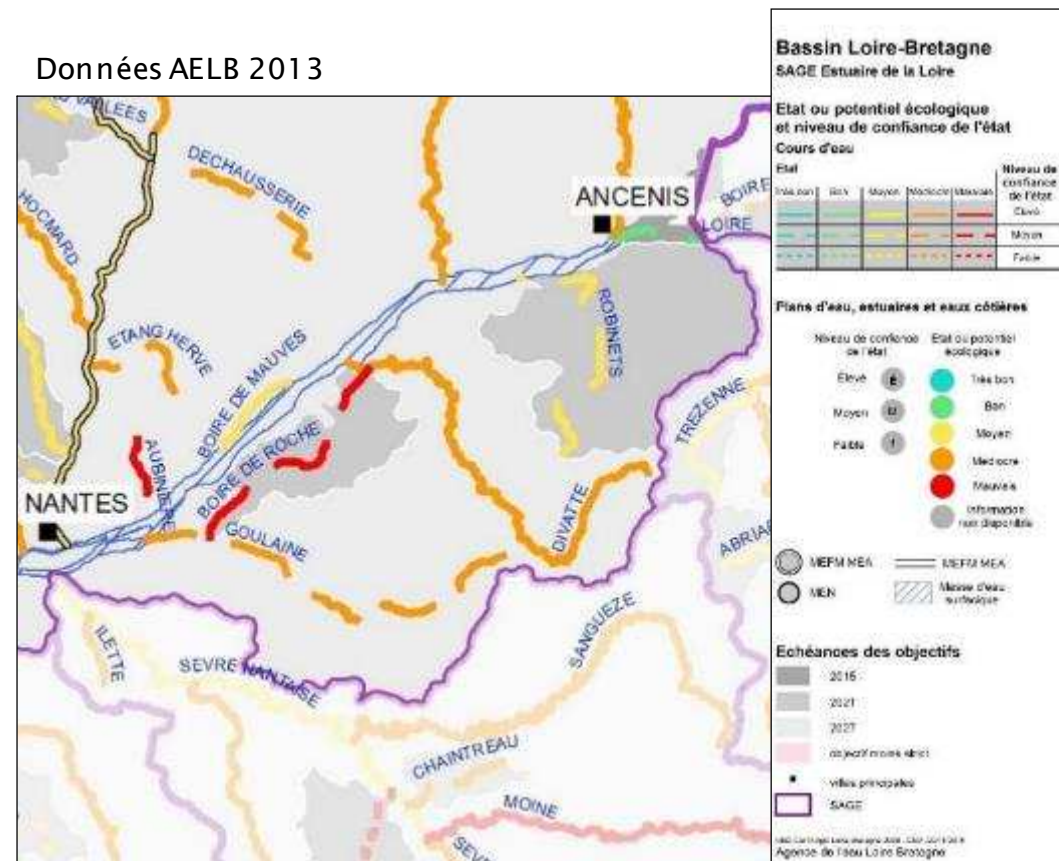
Bassin versant des Robinets

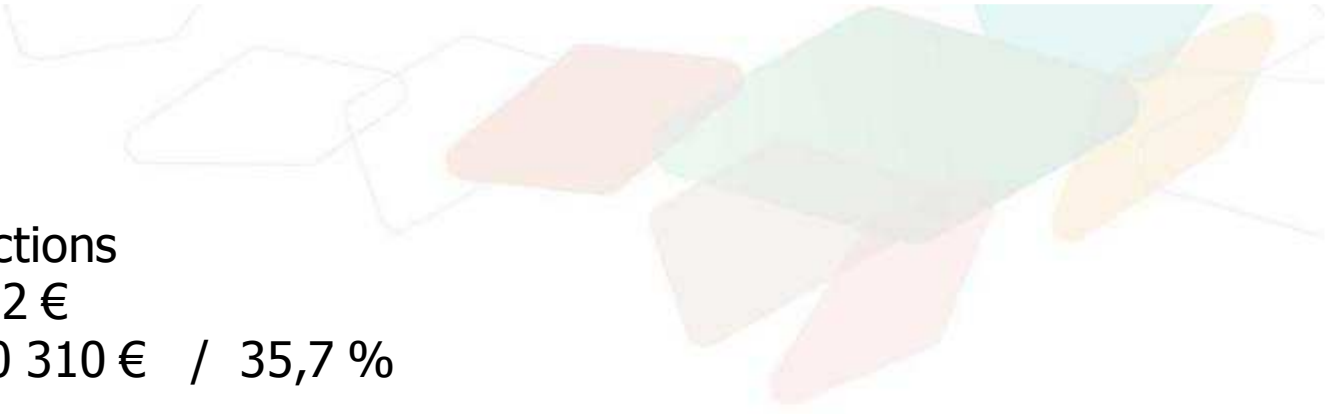
2. Les enjeux en terme de qualité d'eau

Qualité de l'eau

- **Etat des masses d'eau 2013 :**
 - Boire de la Roche : mauvais ;
 - Goulaine et Divatte : médiocre ;
 - Robinets : moyen.
- **Objectifs DCE (bon état écologique) :**
 - 2021 : Boire de la Roche, Robinets ;
 - 2027 : Goulaine, Divatte.
- **Paramètres principaux de dégradation :**
 - Morphologie des cours d'eau ;
 - Erosion, ruissellement, transfert
 - Pollutions diffuses ;
 - Assainissement.

Données AELB 2013





Le CRBV 2011 / 2013

Nombre d'actions : 37 actions

Montant total : 1 121 192 €

Aide de la région : 400 310 € / 35,7 %

Le CRBV 2014 / 2016

Nombre d'actions : 21 actions (+ 5 actions via l'avenant)

Montant total : 729 490 €

Aide de la région : 236 625 € / 32,4 %

Le CRBV 2017 / 2019

Nombres de propositions d'actions : 25 actions

Montant total : 1 357 435 €

Aide de la région : 396 774 € / 29,2 %

3. Le bilan du CRBV 2014-2016

- 26 actions inscrites, 7 terminées et 19 en cours :

	CRBV	Total
Nombre de maitres d'ouvrages <i>(suppl. dans le cadre de l'avenant)</i>	7 (1)	8
Nombre d'actions <i>(suppl. dans le cadre de l'avenant)</i>	21 (5)	26
Nombre d'actions terminées	6 (1)	7
Nombre d'actions en cours	15 (4)	19
Nombre d'actions abandonnées	0 (0)	0

Montant des actions du CRBV	551 425 €
Enveloppe d'aide de la région	217 423 €
Aides engagées	217 423 €
Enveloppe consommée – 27 %	59 128 €

26 actions réparties en 5 thématiques :

- Cohérence et organisation : 1 action ;
- Qualité des milieux et des zones humides : 12 actions ;
- Qualité de l'eau : 5 actions ;
- Communication et sensibilisation : 7 actions.

- 8 maîtres d'ouvrages :

EPCI	CC du canton de Champtoceaux, Montrevault Communauté, Mauges Communauté
Communes	Liré, la Chapelle Basse Mer, Orée d'Anjou
Syndicats	Syndicat Mixte de la Divatte, Syndicat Mixte Loire et Goulaine

4. Le programme d'actions 2017-2019

Enjeu 1 : Cohérence et organisation			Coût
N° fiche	Action	Maitre d'ouvrage	
1.1	Coordination et animation du CRBV	Mauges Communauté	145500 € TTC
Enjeu 2 : Qualité des milieux aquatiques et des zones humides			
N° fiche	Action	Maitre d'ouvrage	
2.1	Opérations de restauration des milieux aquatiques en 2017 sur le bassin versant de la Goulaine	Syndicat Mixte Loire & Goulaine	61 920 € HT
2.2	Opérations de restauration des milieux aquatiques en 2018 sur le bassin versant de la Goulaine	Syndicat Mixte Loire & Goulaine	205 905 € HT
2.3	Opérations de restauration des milieux aquatiques en 2019 sur le bassin versant de la Goulaine	Syndicat Mixte Loire & Goulaine	265 705 € HT
2.4	Expertise des espèces protégées dans le cadre des opérations de restauration des milieux aquatiques	Syndicat Mixte Loire & Goulaine	18 270 € HT
2.5	Etude de <u>franchissabilité</u> sur l'ouvrage d' <u>Embreil</u>	Syndicat Mixte Loire & Goulaine	10 000 € HT
2.6	Restauration de la morphologie et de la continuité écologique de la Divatte et de ses affluents	Syndicat Mixte de la Divatte	95 870 € HT
2.7	Restauration de la ripisylve et des berges sur la Divatte et de ses affluents	Syndicat Mixte de la Divatte	38 400 € HT
2.8	Collecte d'indicateurs pour évaluer l'état écologique de la Divatte et de ses affluents	Syndicat Mixte de la Divatte	18 400 € HT
2.9	Restauration de la continuité écologique et préservation du lit mineur sur le bassin versant des Robinets et de la Haie d'Allot	Mauges Communauté	35 600 € HT
2.10	Restauration de mares sur la commune de la Haye- <u>Fouassière</u>	Commune de la Haye- <u>Fouassière</u>	20 000 € HT

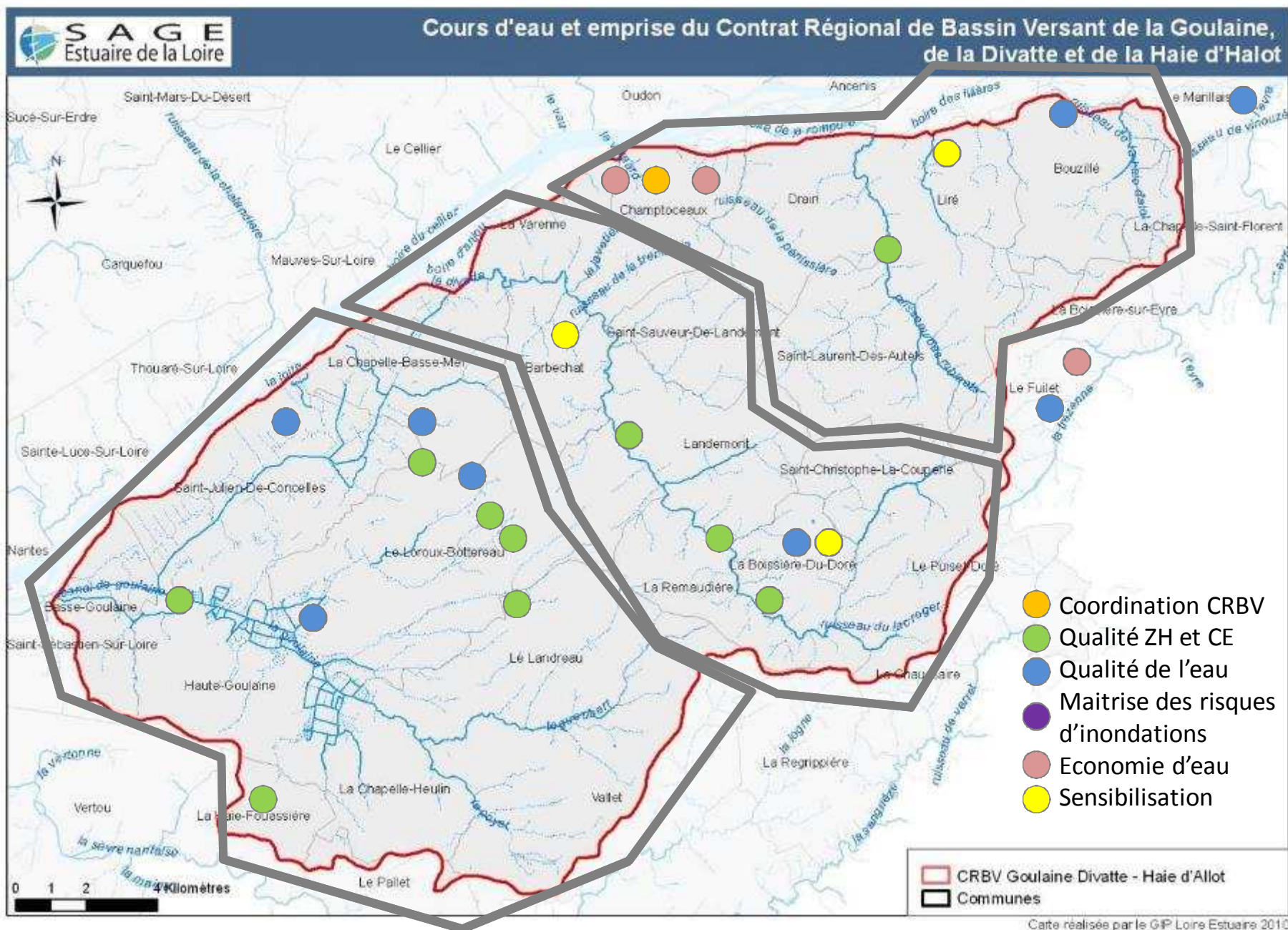
Enjeu 3 : Qualité de l'eau			Coût
N° fiche	Action	Maitre d'ouvrage	
3.1	Suivi de la qualité de l'eau sur le bassin versant de la Goulaine et les sites pilotes	Syndicat Mixte Loire & Goulaine	
3.2	Réalisation d'aménagements anti-érosifs	Syndicat Mixte Loire & Goulaine	
3.3	Animations et conseils pour une amélioration des pratiques agricoles vis-à-vis de la qualité de l'eau	Syndicat Mixte Loire & Goulaine	
3.4	Suivi de la qualité de l'eau sur le ruisseau de la Haie d'Allot et suivi piscicole	Mauges Communauté	
3.5	Maitrise des ruissellements en maraîchage	Fédération des Maraichers Nantais	
3.6	Préservation de la qualité de l'eau et des zones humides à la Boissière-du-Doré	Commune de la Boissière-du-Doré	
3.7	Plan de gestion différencié de la commune de Mauges-sur-Loire et éco-pâturage	Commune de Mauges-sur-Loire	
3.8	Achat de matériel alternatif de désherbage	Commune de Montrevault-sur-Evre	
3.9	Achat de matériel alternatif de désherbage	Commune de la Chapelle-Heulin	
Enjeu 4 : Gestion quantitative et alimentation en eau			
N° fiche	Action	Maitre d'ouvrage	
4.1	Modification d'équipements visant à réduire les consommations d'eau sur les bâtiments publics de la commune d'Orée d'Anjou	Commune d'Orée-d'Anjou	
4.2	Réduction des consommations d'eau pour l'arrosage des terrains de sport	Commune d'Orée-d'Anjou	
4.3	Diagnostics d'économie d'eau et pose d'équipements visant à réduire les consommations d'eau sur les bâtiments publics	Commune de Montrevault-sur-Evre	64 150 € HT

54 167 € HT
90 000 € HT
32 668 € HT
15 000 € HT
29 800 € HT
3 840 € HT
56 610 € HT
35 000 € HT
6 230 € HT
10 180 € HT
23 500 € HT
64 150 € HT

Enjeu 6 : Communication et sensibilisation			
N° fiche	Action	Maitre d'ouvrage	Coût
6.1	Communication et sensibilisation environnementale	Syndicat Mixte de la Divatte	7 000 € HT
6.2	Sensibilisation environnementale autour de la Loire	Commune d'Orée-d'Anjou	10 670 € HT
6.3	Opération de sensibilisation à la préservation de l'eau et à la réduction de l'utilisation des pesticides	Commune de la Boissière-du-Doré	4 280 € HT
Coût total des actions			1 358 665 €

- Mise en place d'indicateurs de suivi et de résultat pour chaque action.

actions à l'échelle des bassins versants



Niveau de priorité des objectifs / valeur ajoutée du SAGE
Fort
Moyen
Faible

6. Les enjeux identifiés dans le SAGE sur le BV de la Goulaine

Enjeux	Objectifs	Priorité	Actions du CRBV
Cohérence et organisation	Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements répondant aux besoins de limiter : – les transferts de pollution diffuse (phosphore, phytosanitaires) issus des ruissellements urbains, de la viticulture, du maraîchage, etc. ; – les phénomènes d'érosion (sable, etc.) ; – les phénomènes d'inondation. et assurer un état satisfaisant des berges et du lit de la rivière. Prendre les moyens techniques et d'animation nécessaire à sa mise en oeuvre	Faible	• Animation du CRBV
Qualité des milieux	Conforter la gestion hydraulique du marais et assurer une préservation des zones humides	Fort	• Restauration morphologique de cours d'eau. • Remise en état de mares. • Restauration de la continuité écologique de cours d'eau. • Inventaire d'espèces protégées.
	Restaurer, entretenir les cours d'eau et renforcer l'outil technique de gestion	Fort	
	Assurer la transparence migratoire des ouvrages	Fort	
Qualité des eaux	Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)	Fort	• Suivi de la qualité (pesticides, physico-chimie). • Aménagements de lutte contre l'érosion, ruissellement, transfert de polluants (haies, talus, ...). • Animations et formations auprès de professionnels agricoles.
	Expérimenter et évaluer dans un bassin versant la limitation des ruissellements (techniques généralisables et répondant aux spécificités des activités agricoles du territoire)	Fort	
	Définir au cas pas cas les modalités d'implantation et de gestion des points de rejet des stations d'épuration en particulier pour celles proches du marais. Prévoir un volet biologique dans le dispositif de suivi d'impact des ouvrages d'épuration	Fort	
Inondations		Faible	
Gestion quantitative et alimentation en eau		Faible	

6. Les enjeux identifiés dans le SAGE sur le BV de la Goulaine

- **2^{ème} CRBV, 2014-2016 :**
 - Avis favorable du bureau de la CLE le 17/06/2014.
 - Peu d'actions concernaient le BV de la Goulaine : 6 actions / 27 actions inscrites.
 - Pas d'actions concernant la qualité des milieux.
- **3^{ème} CRBV, 2017-2019 :**
 - 12 actions / 26 actions inscrites.
 - Dont 6 actions concernent la qualité des milieux.
 - Equilibre des actions entre les 2 BV.

7. Les enjeux identifiés dans le SAGE sur le BV Divatte – Haie d’Allot

Niveau de priorité des objectifs / valeur ajoutée du SAGE
Fort
Moyen
Faible

Enjeux	Objectifs	Priorité
Cohérence et organisation	Vérifier l'opportunité d'élargir l'aire de compétence de l'EPCI chargé de la gestion de la Divatte à l'ensemble des cours d'eau du bassin versant	
	Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements répondant aux besoins de limiter les transferts de pollution diffuse (phosphore, phytosanitaires). Prendre les moyens techniques et d'animation nécessaire à sa mise en œuvre	
Qualité des milieux	Poursuivre voire développer la restauration et l'entretien des cours d'eau	
Qualité des eaux	Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)	
Inondations		
Gestion quantitative - alimentation en eau		

Actions du CRBV

C&O

- Animation du CRBV

Qualité des milieux

- Restauration morphologique de cours d'eau.
- Restauration de la continuité écologique de cours d'eau.

Qualité des eaux

- Suivi de la qualité (pesticides, physico-chimie).
- Animations et formations auprès de professionnels agricoles.
- Gestion écologique de zones humides.
- Accompagnement 0 phyto (achat de matériel).

Gestion quantitative

- Réduction de la consommation en eau potable : bâtiments publics, arrosage de terrains de sport.

- BV Divatte – Haie d’Allot : les actions du 3^{ème} CRBV s’inscrivent dans la continuité du 2^{ème} CRBV.

8. Planning du CRBV 2017 – 2019

- Avis de la commission Politique de l'eau de Mauges Communauté
- Pré-validation des propositions d'actions par le Conseil Régional
- Validation en conseil communautaire de Mauges Communauté (délibération)
- Validation devant la Commission Locale de l'Eau du SAGE Estuaire de la Loire le **mardi 7 mars**
- Audition à la Région des Pays de la Loire le **20 mars**
- Validation du contrat en Commission Permanente à la région en mai ou juillet
- Lancement des actions en juillet (les actions peuvent être engagées en début d'année par dérogation)